Appel à projets Plans de paysage : l'édition 2024

Vous souhaitez développer un projet de territoire s'appuyant sur une démarche paysagère ? Candidatez à l'appel à projets plans de paysage 2024 ! En devenant lauréat, vous bénéficierez d'un soutien financier, d'un accompagnement des services de l'Etat tout au long de votre projet et vous rejoindrez une communauté d'acteurs engagés pour la préservation et la reconquête des paysages.



Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT), en partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Office français de la biodiversité (OFB), lance pour cela une nouvelle édition de l'appel à projets plans de paysage.

Le plan de paysage est une démarche volontaire destinée à définir ou enrichir un projet de territoire par le prisme intégrateur du paysage. Il se structure autour de trois temps forts :

- **Réaliser un diagnostic** en vue d'identifier et de qualifier les paysages et leurs dynamiques sur un territoire ;
- **Coconstruire des objectifs de qualité paysagère**, à partir des ambitions portées et partagées par les acteurs locaux ;
- **Développer un programme d'actions** afin de mettre en œuvre concrètement les objectifs du plan de paysage.

En vous engageant dans l'élaboration d'un plan de paysage, vous contribuerez à accompagner la transition écologique de votre territoire dans les domaines de l'aménagement, des transports, du tourisme, des énergies renouvelables, de l'alimentation, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention des risques ou de la reconquête de la biodiversité.

L'édition 2024 de l'appel à projets plans de paysage s'adapte à l'ambition que vous choisirez de privilégier, en vous proposant :

- un volet **généraliste** qui vous permettra de bénéficier d'un soutien technique et financier du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires,
- un volet thématique sur les **transitions énergétique et écologique** qui vous permettra de solliciter une aide directement auprès de l'ADEME**,**
- et un nouveau volet thématique relatif à la **préservation et à la restauration de la biodiversité** qui vous permettra d'obtenir un soutien financier de l'OFB dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité 2030.

Liens utiles
Plus d'infos sur objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr